



Bordeaux, le 14 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A660 - RN250

Amélioration de la desserte routière du Bassin d'Arcachon Sud

Signature des arrêtés d'autorisation et démarrage des travaux

Le préfet de la Gironde a signé les 17 et 26 décembre 2018 les arrêtés de déclaration d'utilité publique et d'autorisation environnementale du projet de dénivellation des carrefours giratoires sur l'A660 à Césarée et La Hume et de mise à 2 × 2 voies de la RN250 entre les giratoires de La Hume et de Bisserié.

Le projet entre à présent dans une phase opérationnelle.

Les premiers travaux débuteront **lundi 14 janvier 2019** par la libération des emprises de chantier avec notamment la mise en œuvre de mesures de protection pour la faune et la flore et l'abattage de certains arbres. Ces travaux se dérouleront sur les mois de janvier et février, sans restriction de circulation.

En mars 2019, les travaux routiers d'aménagement à 2 × 2 voies de la RN250 entre les giratoires de La Hume et de Bisserié seront engagés. Ils incluent la création du demi-carrefour au Sud entre la RN250 et l'avenue Pierre et Marie Curie.

Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'État et financés par la Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon Sud.